

Journée internationale des femmes

Toujours en marche!

CHRISTIAN ET ELSIE ROY

Le 8 mars dernier, à midi, une soixantaine de personnes se sont réunies au Café de rue S. O. S. de Saint-Jérôme lors d'une manifestation pour souligner la journée internationale des femmes.

La célébration de la journée internationale des femmes, officialisée par les Nations Unies en 1977, milite pour l'égalité des droits de la femme. Cette journée commémorative et revendicatrice prend ses origines du début du XXe siècle, alors que les communautés féminines européennes et américaines manifestaient pour obtenir le droit de vote et l'accès à des conditions de travail convenables. Cette journée représente l'occasion d'établir un bilan sur la situation féminine, différente dans chaque pays du globe.

Sous le thème de « Toujours en action pour le respect de nos droits », les marcheurs ont parcouru les rues du centre-ville pendant plus d'une heure. Armés de leur détermination et de leurs pancartes, les participants ont fait connaître leurs revendications à l'aide de divers slogans tels que « La violence dans les ménages, sur les femmes, fait des ravages » et «

Tant que nos corps seront utilisés pour la publicité, on va marcher ».

Plusieurs organismes communautaires des Laurentides ont participé à la marche. On compte parmi eux, la maison d'Ariane, le C.A.L.A.C.S., le Méridien 74 et plusieurs autres. « À travers le monde, les femmes se mobilisent pour réclamer leurs droits. Savoir que ça se passe à travers le monde, c'est quand même assez spécial. Ici, on sensibilise la population de Saint-Jérôme et c'est important de le faire. Quand on est au courant, après ça, on peut se mobiliser, mais quand on demeure dans l'ignorance... ». C'est ce que témoigne Marie Turcotte, coordinatrice au Centre de Femmes les Unes et les Autres, présente à l'événement.

Il y a très longtemps qu'on n'avait pas vu de Jérômiens marcher un 8 mars. « Là, on fait plus de la dénonciation. On veut se faire entendre et faire connaître nos revendications. »



Photo: Christian Roy



CÉLINE LAMARCHE

Conférence du mois: Jean-Philippe Laliberté

La société d'Horticulture et d'Écologie de Prévost vous invite à sa rencontre mensuelle du mercredi 30 mars 2011.

Nous étions nombreux en février à écouter les précieux conseils de Daniel Fortin qui nous a présenté de nombreuses vivaces à longue floraison à admirer tout au long de la belle saison. Ses magnifiques photos nous suggéraient des mariages de fleurs, feuillages et couleurs se côtoyant avantageusement pour faire ressortir la beauté des uns et des autres. Avec sa liste de suggestions clairement identifiées, il nous sera plus facile de planifier nos achats avant notre prochaine visite à la pépinière.

Ce mois-ci, nous abordons pour la première fois lors de nos conférences une autre facette de nos jardins : **le muret vivant**. Qui n'a pas



IMAGINE
UN JARDIN...

Le muret vivant

dans son jardin un mur de pierre? Un endroit ou la mauvaise herbe essaie de se frayer un passage bien malgré nous? Monsieur **Jean-Claude Laliberté, horticulteur** installé à Lachute, nous aidera à améliorer ces coins de nos jardins. Spécialiste dans l'installation de murets de pierre, il nous expliquera comment les embellir en y intégrant adéquatement des végétaux résistants adaptés à notre zone de culture. Lors de la prochaine saison estivale, il nous sera possible de faire de nouvelles expériences de culture en maximisant nos chances de réussite.

Nous vous donnons donc rendez-vous, le **30 mars prochain**, à 19 h 15, à la salle de spectacle de l'église Saint-François-Xavier, au 994, rue Principale, à Prévost. Il est toujours intéressant de s'échanger des trucs d'horticulture à la pause café.

Au plaisir de vous rencontrer en grand nombre.

Par et pour les femmes

CHRISTIAN ROY

« Quand les femmes arrivent ici, elles ont un sac à dos rempli de pierres, mais de savoir, peu importe l'âge que toutes les femmes se rejoignent [...] quand les femmes repartent d'ici, leur sac à dos est moins pesant », affirme Janick Verreault, intervenante au Centre de Femmes les Unes et les Autres, situé au 741 boulevard Monseigneur-Dubois à Saint-Jérôme.

Le Centre de Femmes les Unes et les Autres est un organisme à but non lucratif actif depuis maintenant une vingtaine d'années à Saint-Jérôme et les environs. Le centre a pour but de vaincre l'isolement des femmes à l'aide de rencontres, activités, ateliers et implications. « C'est vraiment un lieu par et pour les femmes », explique M^{me} Verreault. Selon elle, il permet aux femmes, parfois en difficultés, de reprendre du pouvoir sur leur vie que ce soit au niveau amoureux, personnel, scolaire, professionnel ou familial, d'avoir des projets concrets, d'atteindre une autonomie, de les outiller et de les soutenir dans leurs démarches.

Quatre intervenantes et une éducatrice au service de garderie assurent le fonctionnement du centre. De nombreuses activités entières

ment gratuites sont offertes tout au long de l'année : atelier créatif, formation en démarrage d'entreprise, atelier d'estime de soi et de relation interpersonnelle, atelier informatif sur le comportement infantile et bien d'autres. De plus, les participantes ont droit à « un temps de répit » grâce aux services d'une halte-garderie pendant leur activité ou le temps de leur épicerie. L'organisme propose d'ailleurs aux femmes un aspect d'intervention et d'accompagnement individuel si nécessaire.

Le Centre de Femmes les Unes et les Autres livre également un volet d'actions collectives pour l'amélioration des conditions de vie et des droits de la femme. Le centre défend plusieurs causes cette année principalement celles reliées au système de santé et scolaire. Entre autres, les participantes ont contribué en octobre à la Marche mondiale des femmes, ont revendiqué la gratuité du système de santé à l'aide d'une action théâtrale et ont organisé une marche dans le centre-ville de Saint-Jérôme lors de la journée internationale des femmes, le 8 mars dernier.

« Voir ces femmes tous les jours changer le monde, changer leur monde, grandir, ne plus être dans un même pattern de victimisation que ce soit avec un conjoint, un enfant, un patron, reprendre du pouvoir sur leur environnement immédiat et sur elle, c'est ce que je vois tous les jours »



PUBLIREPORTAGE

VOTRE VIEUX FRIGO POURRAIT CONSOMMER JUSQU'À
4,8 FOIS PLUS D'ÉNERGIE
QU'UN NOUVEL APPAREIL HOMOLOGUÉ ENERGY STAR®!

500 000 DEUXIÈMES RÉFRIGÉRATEURS ENCORE BRANCHÉS!

Saviez-vous que ce vieux deuxième appareil, que vous n'utilisez qu'à l'occasion, consomme beaucoup d'énergie? Même s'il est la plupart du temps pratiquement vide, il est toujours branché et utilise de l'électricité à longueur d'année! En vous en débarrassant, vous pourrez économiser beaucoup d'énergie et faire un geste positif pour l'environnement.

FAITES APPEL À RECYC-FRIGO DÈS MAINTENANT!

Vous avez un deuxième frigo, un de ces dévoreurs d'énergie? Vous voulez faire un geste positif et contribuer à réduire notre consommation d'énergie, pour votre bien et celui de la société québécoise?

Vous avez déjà participé? Vous voulez vous débarrasser d'un deuxième ou même d'un troisième appareil? Vous pouvez le faire puisque la limite est maintenant de trois appareils par foyer.

RIEN DE PLUS FACILE!

RECYC-FRIGO offre un service gratuit de collecte à domicile des appareils qui :

- ont **plus de dix ans**,
- sont toujours **fonctionnels et branchés** et
- ont un volume de **10 à 25 pi³**.

Déjà près de 300 000 réfrigérateurs et congélateurs visés ont été ramassés. Les consommateurs québécois qui ont profité du programme pour se départir de leurs vieux appareils ont donc réduit leur consommation d'énergie.

Ils ont ainsi fait un geste positif pour l'environnement, car les appareils mis hors service sont recyclés à 95 %.

Faites comme eux et recevez un chèque de 30 \$ par appareil remis.



Si vos appareils remplissent ces conditions, il vous suffit de prendre rendez-vous en remplissant en ligne un formulaire de collecte au

www.recyc-frigo.com ou en composant le **1 888 525-0930**

RECYC-FRIGO ENVIRONNEMENT, UN PROGRAMME ÉCORESPONSABLE

Le programme RECYC-FRIGO contribue non seulement à nos efforts collectifs en efficacité énergétique, mais aussi à la protection de l'environnement. En effet, 95 % des matières que contiennent les appareils récupérés sont traitées selon une technologie novatrice, au Québec.

Le programme RECYC-FRIGO, est une initiative d'Hydro-Québec. Hydro-Québec fera parvenir un chèque de 30 \$ au propriétaire de l'appareil, une fois celui-ci récupéré. Les appareils commerciaux ne sont pas admissibles. Hydro-Québec se réserve le droit de mettre fin à ce programme sans préavis. Certaines restrictions peuvent s'appliquer.

